

**COLLEGE EUGENE MONA**

Quartier La marie BP25

97225 MARIGOT

Tél. : 05 96 53 54 47

Fax : 0596 53 62 42

Mail : [ce.9720028Y@ac-martinique.fr](mailto:ce.9720028Y@ac-martinique.fr)

COLLER

ICI

LA PHOTO

## FICHE INFIRMERIE

### ANNEE SCOLAIRE 20\_\_ -20\_\_

Nom de l'élève : ..... Prénom de l'élève : ..... classe de : .....

Sexe :  Fille  Garçon

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_ Lieu de naissance : .....

Etablissement ou école d'origine : ..... Classe d'origine : .....

Adresse précise de l'établissement ou de l'école : .....

### Responsables de l'élève - (Parent ou représentant légal)

Mère	Père	Tuteur
Nom : .....	Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....	Prénom : .....
Adresse : .....	Adresse : .....	Adresse : .....
CP : _____ Ville : .....	CP : _____ Ville : .....	CP : _____ Ville : .....
Domicile : _____	Domicile : _____	Domicile : _____
Portable : _____	Portable : _____	Portable : _____
Profession : .....	Profession : .....	Profession : .....
Lieu de travail : .....	Lieu de travail : .....	Lieu de travail : .....
Travail : _____	Travail : _____	Travail : _____

Noms et Prénoms des frères et sœurs scolarisés :

En école primaire : .....

En collège : .....

En lycée : .....

## Les Soins / L'urgence

Nous soussignés, Madame et/ou Monsieur : .....

Responsables légaux de : .....

Autorise / Autorisons le collège à effectuer, le cas échéant, les premiers soins au sein de l'Etablissement.

A ..... Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature du père,

Signature de la mère,

Autre responsable,

En cas d'urgences, le collège s'efforce, par les moyens les plus rapides, de prévenir la famille, pour qu'elle vienne prendre en charge l'élève accidenté ou malade.

A défaut d'une prise en charge rapide par la famille, il est fait appel aux services de secours d'urgence par le 15.

Ce sont les services de secours d'urgence qui décident de l'orientation vers l'hôpital le mieux adapté.

**ATTENTION :** Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital que s'il est accompagné de sa famille.

**(FAITES EN SORTE D'ETRE JOIGNABLES).**

Fournir une copie du carnet de santé indiquant que la vaccination obligatoire est à jour (Le D.T.-POLIO contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, sauf contre-indication médicale par attestation).

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement : allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...

.....  
.....  
.....

PAI (Projet d'accueil individualisé)  OUI  NON

PAP (Plan d'accompagnement personnalisé)  OUI  NON

Dossier MDPH  OUI  NON  EN ATTENTE DE NOTIFICATION

Ce document non confidentiel est à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention de l'infirmière et du médecin scolaire ou de l'Etablissement.